

2<sup>ème</sup> Réunion de présentation (qui fait suite à celle du 22 Mars 2018) effectuée dans l'amphithéâtre du Lycée Notre Dame de La Tourtelière, en présence d'environ 100 à 120 personnes (parents, enseignants, personnel OGEC, membres APEL et OGEC).

## Déroulement de la réunion

1<sup>er</sup> temps : Présentation de l'organisation sur 2 sites pour l'année 2018-2019 et l'organisation extrascolaire (cf. power point en pièce jointe).

2<sup>ème</sup> temps : Questions des parents

### 1- Pendant la pause méridienne, le temps d'interclasse sera au collège ou à l'école?

Contrairement à cette année, le temps de récréation pendant la pause méridienne se fera sur le site de l'école du Donjon, et cela pour la tranquillité des enfants.

Ci-dessous déroulement de la pause méridienne pour les enfants demi-pensionnaires du CE2 au CM2 sur le site du Donjon :

<b>Horaire (à titre indicatif)</b>	<b>Service n° 1</b>	<b>Service n° 2</b>
12h00	Trajet Collège	Récréation Ecole
12h15	Repas	Trajet Collège
12h45	Trajet Ecole	Repas
13h00	Récréation Ecole	Trajet Ecole
13h30	Reprise Cour	Reprise Cour

Chaque service sera sous la surveillance de 2 personnes que ce soit pour les trajets, les repas et les temps de récréation.

### 2- Si on ne peut pas décaler les horaires du matin, cela posera-t-il un problème au Collège pour le temps du repas ?

Une salle sera totalement dédiée aux enfants de l'école Notre-Dame du Donjon, donc aucun souci quel que soient les horaires du matin.

Dans les 2 cas il faudra, afin de pouvoir réaliser sereinement 2 services, avoir une pause méridienne de 1h30, soit de 12h00 à 13h30 soit de 12h15 à 13h45 (actuellement 12h15 à 13h30).

3- Concernant l'horaire de sortie des classes à 16h45 (16h30 actuellement), a-t-on besoin de faire une demande de dérogation pour le car scolaire?

Non, la dérogation est nécessaire seulement pour les horaires du matin !

4- Savez-vous quand le Conseil Départemental rendra sa décision sur la demande faite sur le transport scolaire ?

On espère le plus tôt possible, mais nous n'avons pas d'échéance.

Pour permettre à tous les parents de s'organiser au mieux pour la rentrée, nous serons sans doute obligés de trancher sans même avoir reçu la réponse du Conseil Départemental.

**Courrier du Conseil Départemental reçu le 06-07-2018 :**

« Avis défavorable pour le décalage des horaires de car »

Les horaires des sites du Donjon et du Vieux Pouzauges seront donc :

- 9h00 à 12h15
- 13h45 à 16h45

5- Service au Collège de manière « self » ou à table ? Qui préparent les repas ?

Le service s'effectuera à table, les repas seront préparés comme aujourd'hui par le Collège.

C'est également le Collège qui fournira les repas sur le site du Vieux Pouzauges, le transport étant assuré par la municipalité, que nous remercions pour ce service.

6- Quelle sera la répartition des services ?

Sans doute rassembler les élèves d'un même niveau, à affiner.

7- Calypso (la parole a été laissée à M. Dugast Président de l'association Calypso)

Les élèves seront répartis en fonction de leur site d'école :

- site du Vieux Pouzauges                   => Calypso impasse de la Serge
- site du Donjon                               => Annexe de Calypso rue du Bourg Belard

S'il est décidé de décaler les horaires des 2 sites d'1/4 d'heure, un problème de tarification se pose pour l'association Calypso.

Une réflexion est menée quant à une possible nouvelle tarification, mais pour l'instant Calypso conserve la tarification à la demi-heure.

### **Réponse de Calypso suite à Conseil d'Administration du 02-07-2018 :**

« Calypso a décidé que la tarification à la demi-heure s'adapterait à l'horaire de l'école quelle que soit la version choisie. D'autre part dans le cas où une famille aurait des enfants sur les deux sites, l'horaire de référence pour les deux enfants serait le même (le plus avantageux pour la famille). »

Pour la rentrée 2019-2020, Calypso n'a pour le moment pas de solution pour un site unique, mais y travaille activement.

Ce qui est sûr, c'est qu'il n'y aura pas de solution idéale dès la rentrée 2019, ni pour les parents, ni pour Calypso !!!

Il faudra pour tous faire preuve d'adaptabilité !!!

### **8- Est-ce que les élèves restant tard le soir seront rassemblés sur un seul site de Calypso ?**

L'idée est bonne selon M. Dugast mais peut sembler difficile à mettre en place.

### **Réponse de Calypso suite à Conseil d'Administration du 02-07-2018 :**

« Calypso a décidé de mettre en place cette solution.

L'horaire et les modalités seront précisés à la rentrée aux familles concernées. »

### **9- Peut-on envisager un système de navette entre nos 2 écoles ?**

Le système de navette exige un financement qui serait trop élevé (et donc répercuté d'une manière ou d'une autre) sachant qu'un système existe déjà : Le transport scolaire !

### **10- Est-ce que les enfants peuvent utiliser le transport scolaire pour rejoindre un autre site Calypso que celui affecté à leur site d'école ?**

Non, d'une part, le fonctionnement de Calypso n'autorise pas à accueillir les enfants arrivant sans parents, d'autre part les subventions du car scolaire ne sont pas faites pour emmener les enfants à la périscolaire !

Pour information, le car utilisé par l'association Calypso est financé par les adhérents de Calypso et non par le département !!!

11- Qui sera présent pour accueillir les enfants sur le site du Donjon si l'ouverture des portes se fait dès 8h40 ?

Il y a 2 possibilités envisagées :

- soit du personnel OGEC (ASEM, Personnel de cantine, Secrétaire, etc...)
- soit les enseignants (solution plus complexe car les enseignants ont l'obligation légale d'accueil et de présence seulement 10 min avant et après le début des cours, à voir si dérogation possible)

12- Où seront les enfants avant 9H, début des cours ?

Les enfants seront dans la cour de l'école, cela évoluera probablement dans l'année car nous ne connaissons pas encore les espaces qui seront autorisés sur la cour le temps des travaux.

13- Y aura-t-il toujours un espace cour de récréation ?

Oui nous utiliserons les cours intérieures de l'école, si il devient difficile d'y rester, nous pourrons également aller sur l'esplanade devant l'école (domaine public).

14- Est-ce que les enfants resteront toute l'année dans les mêmes classes au Donjon ?

Il y aura peut-être des déménagements de classe durant l'année, mais cela seulement en fonction de l'avancée des travaux.

Nous garderons toujours comme objectif principal le bien-être des élèves.

15- Quelle répartition des classes sur le site du Donjon ?

Les 5 classes (CE2, CM1 et CM2) à la rentrée seront exclusivement sur le bâtiment principal.

Il y aura 3 classes à l'étage, et 2 au rez-de-chaussée ainsi qu'une salle d'activité.

16- Où sera le bureau du chef d'établissement M. Bouffandeau ? Où pourra-t-on le voir si besoin ?

Il y aura 2 petits bureaux de direction, un sur chaque site.

M. Bouffandeau sera présent sur ses 2 jours de classes sur le site du Donjon et répartira ses 2 journées de décharges en fonction des besoins entre les 2 sites !

**Merci à tous d'être venue une nouvelle fois aussi nombreux, Merci aussi pour votre participation...**

**APEL et OGEC : Demande de bénévolat pour devenir membre  
dans les deux associations ou parent bénévole.**

**N'hésitez pas à vous rapprocher de membres pour en savoir plus.**

## Vous pouvez aussi devenir parent-bénévole

Lors des manifestations ou différents travaux, nous recherchons toujours des parents prêts à donner de leur temps pour l'école de nos enfants. Si vous êtes prêts à nous aider en fonction de vos disponibilités, laissez-nous vos coordonnées :

### L'école et vos enfants ont besoin de vous !

Nom- Prénom : .....

Nom de l'élève : .....

Numéro de téléphone portable (SMS) : .....

Mail : .....

(À déposer dans la boîte aux lettres OGEC)

**Merci de votre aide.**